

## Programme national de lutte contre le tabac 2023 à 2027

### La Ligue contre le cancer salue une décision attendue et essentielle pour protéger la santé publique, et atteindre, enfin, une génération sans tabac d'ici 2030

Paris, le 28 novembre 2023 – Le ministre de la Santé, Aurélien Rousseau, a annoncé le 28 novembre 2023, un nouveau programme national de lutte contre le tabac pour les années 2023 à 2027 placé sous le signe d'un renforcement de la fiscalité et des interdictions entourant le tabac. Avec une hausse progressive des prix du tabac et l'interdiction de fumer sur l'ensemble des plages, dans tous les parcs publics, forêts et abords de certains lieux publics, comme les établissements scolaires, « *le sans tabac sera désormais la norme* », a-t-il annoncé.

Une décision saluée par la Ligue contre le cancer, qui défend cette mesure depuis de nombreuses années et qui est à l'origine des labels « Espace sans tabac » et « Plages sans tabac ».

Dénormaliser l'usage du tabac, sensibiliser les plus jeunes et protéger la santé de tous sont les étapes incontournables pour atteindre l'objectif que la Ligue contre le cancer défend, parvenir en 2030 à une génération sans tabac.

*« Le tabac est le premier facteur de risque de cancer, mais c'est surtout la première cause de mortalité évitable. Dans les faits, le nombre de fumeurs stagne : si nous voulons le faire diminuer, et en particulier éviter que les plus jeunes ne commencent à fumer, il était urgent d'agir à grande échelle, et de généraliser l'interdiction de fumer dans les espaces publics qui accueillent du public, et notamment aux abords des écoles et dans les parcs fréquentés par des enfants. Après avoir encouragé et soutenu les collectivités dans la mise en place des Espaces sans tabac, nous sommes aujourd'hui ravis de voir cette mesure se généraliser et pleinement mobilisés pour accompagner sa mise en place sur l'ensemble des territoires »* commente Daniel Nizri, président de la Ligue contre le cancer.

### 7 200 espaces sans tabac dans 73 départements : désormais toutes les communes sont appelées à suivre le mouvement !

Depuis plus de 10 ans et le lancement par la Ligue du label « Espaces sans tabac », de nombreuses communes se sont engagées : Strasbourg, Caen, Paris, Nice, Nantes, Bordeaux, Colmar, Marseille, Saint-Malo...entre autres !

En contribuant à l'inauguration de près de 7 200 espaces sans tabac (espaces verts, aux abords d'établissements scolaires et de loisirs, mais aussi des plages sans tabac), les Comités départementaux de la Ligue contre le cancer, en partenariat avec les collectivités territoriales et les élus, ont largement participé à dénormaliser le tabagisme !



**Il faut désormais porter une politique de santé plus protectrice : la généralisation des Espaces sans Tabac à l'ensemble des plages, parcs et à proximité des établissements scolaires doit être appliquée partout et sans délai.**

### Pour atteindre l'objectif « génération sans tabac 2030 », la Ligue demande également l'interdiction des Puffs pour protéger les jeunes

Les cigarettes électroniques jetables ou « puffs » sont des cigarettes électroniques prêtes à l'emploi, préremplies avec une batterie préchargée, dont le marketing est agressivement dirigé vers les mineurs, notamment grâce à une offre d'arômes très diversifiée. Son utilisation augmente les risques de développer une inflammation des voies respiratoires et d'affecter le développement cérébral des plus jeunes. Le taux de nicotine est assez élevé pour créer une forte dépendance et peut constituer une porte d'entrée vers le tabagisme. Par ailleurs, ces dispositifs sont composés de plastique et



d'une batterie non-amovible au lithium, ce qui représente un danger immédiat et à long terme pour l'environnement.

**Il est urgent que, dans un objectif de santé publique et de protection environnementale, la France interdise la production et la vente de tels dispositifs.**

### **Le tabac : une consommation à risque, notamment pour les cancers**

Après une baisse d'ampleur pendant plusieurs années suite à la mise en œuvre des deux programmes de réduction du tabagisme, la prévalence du tabagisme se stabilise, voire augmente depuis 2019, chez les femmes et les personnes les moins diplômées. Première cause de mortalité évitable, le tabac est responsable de 75 000 décès en France, dont 45 000 par cancers.

Impliqué dans le développement de 17 localisations différentes de cancers et dans 8 cas de cancer du poumon sur 10, le tabagisme reste le premier facteur de risque évitable de cancer.

#### A PROPOS DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

1er financeur associatif indépendant de la recherche contre le cancer, la Ligue contre le cancer est une organisation non-gouvernementale indépendante reposant sur la générosité du public et sur l'engagement de ses militants. Forte de plus de 500 000 adhérents et 11 500 bénévoles, la Ligue est un mouvement populaire organisé en une fédération de 103 Comités départementaux. Ensemble, ils luttent dans quatre directions complémentaires : chercher pour guérir, prévenir pour protéger, accompagner pour aider, mobiliser pour agir. Aujourd'hui, la Ligue, fait de la lutte contre le cancer un enjeu sociétal rassemblant le plus grand nombre possible d'acteurs sanitaires mais aussi économiques, sociaux ou politiques sur tous les territoires. En brisant les tabous et les peurs, la Ligue contribue au changement de l'image du cancer et de ceux qui en sont atteints. Pour en savoir plus : [www.ligue-cancer.net](http://www.ligue-cancer.net)

#### **Contacts presse :**

Aelya Noiret – 06 52 03 13 47 – [noiret.aelya@gmail.com](mailto:noiret.aelya@gmail.com)

Viviane Aubry-Charveriat – 01 53 55 25 31 – [viviane.aubry-charveriat@ligue-cancer.net](mailto:viviane.aubry-charveriat@ligue-cancer.net)